

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
Nom commercial du produit : Promix Aquaroc® Finish

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation du mélange : Enduit destiné à la réalisation des joints des plaques Aquaroc® et de l'enduisage en cas de peinture

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PLACOPLATRE
34 avenue Franklin Roosevelt
92282 Suresnes Cedex
T : (33) 1.46.25.46.25
F : (33) 1.41.38.08.08
Email : placoinfo@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel / Société	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives CLP (Directive 1272/2008/CE) et les directives DPD/DSD (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Ce mélange n'est pas classé inflammable ou dangereux selon la réglementation en vigueur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Contient : 1,2-benzisotiazol-3(2H)-on[EG N°220-120-9] et un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isotiazol-3-on[EG N°247-500-7] et 2-méthyl-2H-isotiazol-3-on [EG N°220-239-6] et 4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazol-3-one. Peut provoquer une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

La poussière de ponçage peut être irritante pour la peau, les yeux et les voies respiratoires.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Le produit Promix Aquaroc® Finish est à base de dolomie blanche, de microsphères et copolymère de latex (enduit à base aqueuse).

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau savonneuse pendant au moins 15 min et bien rincer.
Premiers soins après contact oculaire : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau en écartant bien les paupières pendant au moins 15 minutes.
Consulter un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion : Ne jamais tenter de faire vomir
Rincer la bouche à l'eau. Donner à boire quelques verres d'eau si le patient est totalement conscient. Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les poussières de ponçage peuvent être irritantes pour la peau, dans les yeux et dans les voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat, ni traitement particulier n'est indiqué à ce jour.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables en cas d'incendie à proximité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas inflammable. Des fumées contenant de l'oxyde de carbone et du dioxyde de silicium peuvent être émises en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter des équipements pour les feux chimiques, incluant des équipements respiratoires.

Empêcher les eaux d'incendie de pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux et les systèmes d'épuration.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter de respirer de la poussière de ponçage. Utiliser des équipements respiratoires selon la section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel. Informer les Autorités en cas de déversement important.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir la matière déversée en l'absorbant dans vermiculite, du sable sec ou de la terre de diatomée et placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination (voir Section 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Pour des informations plus détaillées sur des contrôles d'exposition / la protection individuelle ou les mesures d'élimination, veuillez consulter les Sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec les yeux. Eviter le contact prolongé avec la peau. Eviter la formation de poussière. S'assurer d'une ventilation adéquate en cas de formation de poussières. Porter une protection respiratoire individuelle (voir section 8).

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais à l'abri du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la notice technique pour les conditions d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

France : VLEP (poussières respirables) < 5 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	:	Le produit a une faible volatilité et le danger respiratoire est faible. S'assurer d'une ventilation adaptée en cas de formation de poussières. Si besoin, porter un masque FFP2.
Protection de la peau	:	Porter des gants en cas de contact prolongé ou répété.
Protection des yeux	:	Porter des lunettes de sécurité étanches en cas de formation de poussières ou de travaux en l'air.
Protection des mains	:	Porter des gants imperméables et les changer régulièrement.
Hygiène industrielle	:	En toute circonstance, ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Retirer les vêtements contaminés. Se laver les mains à chaque pause et à la fin de journée de travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	
Forme	:	pâte
Couleur	:	grise
Odeur	:	caractéristique
pH	:	9
Point de fusion (°C)	:	non déterminé
Point d'ébullition (°C)	:	>100°C
Pression de vapeur [20°C]	:	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	:	produit non inflammable
Température de décomposition (°C)	:	non déterminé
Température d'auto-inflammation (°C)	:	le produit n'est pas auto-inflammable
Danger d'explosion	:	ce produit ne présente pas de danger d'explosion
Densité (g/cm ³)	:	1.0 kg/dm ³

Fiche de Données de Sécurité

Promix Aquaroc® Finish

Solubilité dans l'eau (g/l) : insoluble
Viscosité (dynamique) : non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Décomposition thermique / Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des fumées contenant de l'oxyde de carbone et du dioxyde de silicium peuvent être émises en cas d'incendie.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

	Effets aigus	Effets chroniques
Contact avec la peau	Les poussières de ponçage peuvent provoquer une irritation de la peau	-
Contact avec les yeux	Les poussières de ponçage peuvent provoquer une irritation des yeux	-
Inhalation	Les poussières de ponçage peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires	-
Ingestion	-	-

Toxicité aiguë

Corrosion/irritation de la peau: La poussière de ponçage peut être irritante pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire La poussière de ponçage peut être irritante pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : La poussière de ponçage peut être irritante pour les voies respiratoires. Contient de l'isothiasoline.

Mutagénicité sur les cellules germinales : aucun effet connu

Cancérogénicité : aucun effet connu

Toxicité pour la reproduction : aucun effet connu

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : aucun effet connu

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée : aucun effet connu

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N'est pas classé toxique pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ne satisfait pas critères de classification de PBT et vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Code déchets : 08 04 10 déchets de colle et de mastics autre que ceux visés par la rubrique
08 04 09

Fiche de Données de Sécurité

Promix Aquaroc[®] Finish

Élimination des déchets du produit	: Les restes non utilisés du produit sont considérés comme des déchets non dangereux selon la directive CE/2000/532.
Destruction des récipients vides	: Éliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus du produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Information générale: le produit n'est pas soumis aux prescriptions de transport: par route RID/ADR – par voie maritime OMI/IMDG – par voie aérienne OAC/IATA.

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

14.3. Classes de danger pour le transport

Classement ADR/RID

OMI/IMDG

OAC/IATA

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Origine des données : la déclaration volontaire de données de sécurité a été réalisée sur la base des informations fournies par les fournisseurs de matières premières.

Conseils relatifs à la formation : prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Décharge de responsabilité :

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.